



Le 17 mars 2023

Madame, Monsieur

Objet : Réunion du Conseil Municipal  
N/Réf. : ML/AMB - Affaire suivie par : Magali LUCIEN

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**, qui aura lieu :

**Mardi 28 mars 2023 à 19 h 00**  
**en Mairie - Salle d'Honneur**

Je rappelle que les conseillers municipaux qui ne peuvent pas assister à la séance du Conseil Municipal peuvent donner procuration au conseiller municipal de leur choix en utilisant l'application « Cabinet Numérique ». En cas de difficulté, merci de contacter la mairie au 03.85.42.75.14.

## ORDRE DU JOUR :

### DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2023

### FINANCES COMMUNALES

- 1 - Bilan 2022 des acquisitions et cessions immobilières
- 2 - Compte de Gestion 2022 - Budget principal
- 3 - Compte de Gestion 2022 - Budget annexe ZAC des Fontaines
- 4 - Compte Administratif 2022 - Budget principal
- 5 - Compte Administratif 2022 - Budget annexe ZAC des Fontaines
- 6 - Affectation des résultats 2022 - Budget principal
- 7 - Affectation des résultats 2022 - Budget annexe ZAC des Fontaines
- 8 - Vote des taux de fiscalité directe locale - Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023
- 9 - Budget primitif 2023 - Budget principal
- 10 - Budget primitif 2023 - Budget annexe ZAC des Fontaines

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 11 - Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté en tant que membre
- 12 - Participation financière au Fonds de Solidarité Logement (FSL) - Année 2023
- 13 - Convention d'occupation d'équipement municipal - "Les jardins du cœur" - Restos du cœur
- 14 - Convention d'occupation d'équipement municipal - Centre Socio Culturel
- 15 - Bibliothèque municipale - Charte d'utilisation accès à l'Espace Public Numérique (EPN)

## **URBANISME**

- 16 - Opération façades – Convention SOLIHA Jura Saône-et-Loire – renouvellement

## **BIENS COMMUNAUX**

- 17 - Échange de terrains avec soulte - Parcelles cadastrées section K n°271 (pour partie) et n°273 (pour partie) – Les Grandes Collonges (Commune de Saint-Marcel) – Parcelle cadastrée section K n°182 (pour partie) – Rue de la Varenne (SARL ARIL)
- 18 - Éco quartier Zac "Sur les Fontaines" – Vente à particuliers – Lot n°19

## **DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE**

- 19 - Dispositif Atouts Loisirs – Conventions de partenariat
- 20 - Dispositif Pass' Loisirs – Conventions de partenariat

**DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES) (DÉLIBÉRATION DU 25 MAI 2020)**

## **INFORMATIONS ET AFFAIRES DIVERSES**

Sincères salutations

Raymond BURDIN  
Maire de SAINT-MARCEL

